

# INFORMATIONS RENTÉE SEPTEMBRE 2020

Chers parents,

Voici quelques informations pratiques sur les horaires, le fonctionnement des services extra et périscolaire pour la rentrée du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**RAPPEL HORAIRES SCOLAIRES (sous réserve horaires d'arrivées et de sorties échelonnés définis par chaque école)**

*LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI*

Pour les écoles maternelles\* et élémentaires

**8h30-12h00 et 14h00-16h30**

*\*Décalage de 10 min pour les écoles maternelles Jacques Prévert et Pablo Picasso 8h40-11h55 et 13h55-16h40*

*Retrouvez toutes les informations sur le **PORTAIL FAMILLE** de la Ville*

<http://mairie-bruges.portail-familles.net/>

## L'ACCUEIL PERISCOLAIRE (matin et soir)

**Réunion infos rentrée APS/ALSH mercredi 9 septembre 2020 à 18h dans chaque APS**

### **Horaires :**

- LE MATIN accueil des enfants le matin : à partir de 7h15 à 8h20 sans inscription
- LE SOIR départ des enfants : à partir de 16h45 à 18h30 (fermeture de l'accueil).

Si l'enfant est inscrit en APS, le parent ne pourra le récupérer qu'à partir de 16h45 en passant par l'accueil périscolaire. Toute inscription vaudra facturation.

### **Inscriptions :**

- *En maternelle* : le parent coche la feuille devant la classe ou s'inscrit auprès d'un animateur à l'APS le matin
- *En élémentaire* : réserver en ligne une semaine type sur le portail famille qui servira à l'enseignant de base d'appel en classe pour identifier si l'enfant doit se rendre en APS ou au portail.  
*Pour toute modification de préinscription, le parent doit adresser une note écrite à l'enseignant et à l'accueil périscolaire.*
- **Multisport (uniquement pour les élémentaires)** : l'enfant inscrit sera récupéré par les parents directement sur le lieu d'activité pour 18h.

**Permanence d'information des éducateurs sportifs le mercredi 9 septembre de 16h30 à 18h30 sur chaque accueil périscolaire.**

**Permanences d'inscription les mardi 15 et jeudi 17 septembre de 16h30 à 18h30 sur chaque accueil périscolaire**

## L'EXTRA-SCOLAIRE : ACCUEIL DE LOISIRS LES MERCREDIS ET LES VACANCES (sur réservation par le portail famille)

### Accès au portail Famille :

- Si vous en avez fait la demande lors de l'inscription en mairie, **vous recevrez vos identifiants de connexion au plus tard le 28 août**.
- Sinon vous pouvez en faire la demande par mail à [e-periscolaire@mairie-bruges.fr](mailto:e-periscolaire@mairie-bruges.fr) en confirmant l'adresse mail de référence du foyer (c'est la même pour l'envoi de vos factures).
- Si votre enfant ou la période d'inscription n'apparaissent pas sur votre espace, merci de contacter le service accueil famille.
- **En plus de faire vos réservations vous pouvez mettre à jour vos informations** : numéros de téléphone, personnes autorisées à venir chercher votre enfant assurance, n° de contrat d'assurance, n° allocataire, autorisations parentales, santé de votre enfant...et aussi consulter votre quotient familial.

### Horaires de l'ALSH le mercredi :

L'accueil de votre enfant se fera en journée complète ou en demi-journée le matin uniquement, il n'y aura pas d'accueil en demi-journée l'après-midi.

- Accueil des enfants le matin : 7h15 à 9h00 (début des activités/sorties)
- Départ des enfants : de 16h30 à 18h30 (fermeture de l'accueil)

Si votre enfant est inscrit en demi-journée, l'accueil ou la récupération ne pourra s'effectuer qu'entre :

- 11h30 et 12h (matin sans repas)
- 13h30 et 14h (matin avec repas)

### Réservations des mercredis :

Pour le mercredi 02 septembre, vous pouvez réserver via le portail famille (à condition d'avoir un compte), **jusqu'au dimanche 30 août minuit**.

Les réservations et annulations des mercredis se font via le portail famille au plus tard **le dimanche minuit précédant le mercredi souhaité**. Il est également possible de réserver les mercredis pour l'année entière.

*La réservation vaut présence aux Accueils de Loisirs et donc paiement de la (des) journée(s) d'accueil, vous ne pouvez plus annuler après la date butoir.*

*Pour permettre l'annulation de la facturation, un justificatif valable (certificat médical, attestation ou justificatif employeur) devra nous parvenir à [e-periscolaire@mairie-bruges.fr](mailto:e-periscolaire@mairie-bruges.fr) avant la fin du mois en cours de facturation.*

### Réservations pour l'accueil de loisirs pendant les vacances :

Les réservations se font selon les périodes d'inscription que vous retrouverez dans le [calendrier des réservations](#), vous serez averti par mail de l'ouverture de chaque période d'inscription.

### Structures ALSH Vacances :

- Les lieux d'accueil peuvent être différents. Vous retrouvez la répartition des sites pour chaque période de vacances dans [le planning des vacances](#) disponible sur le portail famille.

### Structures ALSH Mercredis :

- **ALSH La Marianne pour les enfants scolarisés sur le Groupe scolaire La Marianne :**
  - Dominique THIBAudeau 05 56 16 77 68
- **ALSH Jacques Prévert pour les enfants scolarisés sur le Groupe scolaire Jacques Prévert :**
  - Natacha COLDER 05 56 16 71 75
- **ALSH Ile aux Enfants pour les enfants scolarisés sur le Groupe scolaire du Centre (Olympe de Gouges/Picasso) :**
  - Élémentaire : Céline PEYROT 05 56 16 71 95
  - Maternelle : Clément MOREAU 05 56 16 71 95
- **ALSH Arc en Ciel pour les enfants scolarisés sur le Groupe scolaire Arc en Ciel :**
  - Aurélie MASSIEU 05 56 16 48 85



### LA RESTAURATION SCOLAIRE

Pour les enfants déjà inscrits, il n'y a pas lieu de les réinscrire. En cas de modification, contacter SRA-ANSAMBLE / 05 56 95 92 45 / site internet : <https://srahautmedoc.carteplusweb.fr/> (portail familles) / Courriel : [sivomcc.rc@ansamble.fr](mailto:sivomcc.rc@ansamble.fr)

Pour les nouveaux inscrits vous recevrez vos codes à partir du 20 août.

Les modalités de réservations des repas ne concernent que les jours d'école, il n'est pas nécessaire de réserver le repas pour les mercredis et les vacances.

Les modifications ou annulation des repas sont possibles en respectant **un délai de 48h** avant la date prévue sur le site internet d'Ansamble, en cas de maladie de l'enfant prévenir ANSAMBLE par mail ou téléphone **le jour de l'absence.**

**L'accueil Famille vous souhaite une bonne rentrée scolaire.**

Accueil Famille  
Ville de Bruges

Tél : 05 56 16 48 86 / 05 56 16 80 76 / 05 56 16 80 63

Fax : 05 56 16 84 26

E-mail : [e-periscolaire@mairie-bruges.fr](mailto:e-periscolaire@mairie-bruges.fr)